

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 mars 2007 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM BRACONNIER	- MORI	
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APRILL	- URBANY
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	
MERKWILLER-P. :	MM GUILHEM	- WEISBECKER	
PREUSCHDORF :	MM TROG	- MME FISCHER	

Personnels : Christine NONNENMACHER, Guy HUSSON, Frédérique WEBER

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guillaume KLEINPETER.

Membres excusés : MM FABACHER, WALTER, SCHIELLEIN, KENNEL

Invités excusés : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU

2) Aménagement de l'espace devant l'hôtel thermal.

L'accès aux structures de services à la population – E.I.E.- O.T.SI. et Agence postale, bénéficie d'une rampe permettant l'accès aux personnes à mobilités réduite. Par contre, la partie horizontale n'a pas la qualité requise pour un accès aux chaises roulantes, et présente un aspect paysager peu avenant.

En référence à ce constat, le Président propose l'aménagement de l'accès sud/est du bâtiment.

Le cahier de charge de l'objectif d'aménagement comporte dans un espace paysager :

- une zone piétonne
- une zone d'information touristique et administrative
- une zone parking (avec parking handicapé)
- une zone espace vert et fleuri

Le coût d'aménagement a été estimé à

35.000 €

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve l'aménagement de cet espace dans le cadre du budget 2007.
- demande au Président de solliciter les subventions auprès de l'Etat et du Conseil Général.
- demande au Président de consulter des entreprises et l'autorise à signer tout acte nécessaire à cette réalisation.

Pour extrait, certifié conforme
MERKWILLER – PECHELBRONN, le 30 mars 2007
Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux
dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

